

Le 10 novembre 2008

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet et Lyse Gingras et messieurs André Drolet, Yvon-Paul Morissette, Robert Pilote et Laurent Habel tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 08-427 Attendu que tous les membres du conseil municipal sont présents;
Séance extra-
ordinaire En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que le conseil municipal tienne une séance extraordinaire.

Rés. 08-428 Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #88-184;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 4 novembre 2008, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur André Drolet et unanimement résolu que le conseil municipal accorde un permis de construction pour les projets suivants :

<u>Adresse</u>	<u>Type de demande</u>	<u>Recommandation CCU</u>
268 rue Notre-Dame	Rempl. revêtement toiture	Rés. 08-190
270 rue Notre-Dame	Rempl. revêtement toiture	Rés. 08-191

Levée de l'assemblée à 19 heures 02.

Germain Tremblay, maire

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.